

Chargé de production de projets artistiques

RNCP36984 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323s
Formacode(s)	45052, 45004
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2024

Certificateur(s)

ECAD CONSULTANTS - IESA ART&CULTURE · SIRET : 33115405400091

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE FORMATION AUX MUSIQUES ACTUELLES	75127477000013	Former et organiser l'évaluation
CIFAP CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION AUDIOVISUELLE ET DE PRODUCTION	41317641300024	Former et organiser l'évaluation
ECAD CONSULTANTS - IESA ART&CULTURE	33115405400091	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE FORMATION FILIERE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES	92187787400021	Former et organiser l'évaluation
L'ARDEC	40918368800038	Former et organiser l'évaluation
OCTOPUS	35408547400048	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé de production de projets artistiques participe à l'organisation matérielle, juridique, logistique, humaine et financière relative à la production d'un ou plusieurs projets artistiques (spectacle vivant, représentations théâtrales, danse, concerts de musiques, etc.). De leur conception à leur réalisation, ce professionnel culturel assure et participe activement à leur organisation en s'assurant notamment de leur viabilité financière par la gestion et le suivi budgétaire, mais également des aspects logistiques et administratifs qui y sont rattachés.

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion et suivi budgétaire d'un projet artistique

Définition des moyens (humains, matériels et financiers) nécessaires à la réalisation d'un projet artistique

Élaboration du budget prévisionnel d'un projet artistique (production/exploitation)

Détermination du prix de cession/vente d'une production artistique
 Suivi budgétaire d'une production
 Mise en œuvre des opérations contractuelles et réglementaires liées à la production et à l'exploitation d'un projet artistique
 Établissement des contrats de travail des collaborateurs
 Établissement des différents contrats nécessaires à la production et l'exploitation d'un projet artistique
 Réalisation des demandes d'autorisation
 Respect des obligations réglementaires liées à la dimension internationale d'un projet artistique
 Organisation de la production et l'exploitation d'un projet artistique
 Recherche des partenaires susceptibles de contribuer à la production et à la diffusion d'un projet
 Établissement du calendrier prévisionnel de production et d'exploitation d'un projet
 Élaboration des fiches techniques
 Organisation de la logistique nécessaire à l'accueil, au transport et à l'hébergement, etc. des artistes et techniciens
 Établissement des feuilles de routes et du planning des différents intervenants
 Communication autour d'un projet artistique à des fins de prospection et de promotion
 Définition et planification des actions de communication autour d'un projet artistique
 Rédaction d'un dossier artistique
 Conception de supports de communication

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Déterminer les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique, en s'appuyant sur un entretien avec le créateur/artiste, ainsi que sur les documents initiaux (note d'intention, synopsis, scénario, etc), de manière à estimer les coûts de production
 Établir - en collaboration avec les différentes parties prenantes - le budget prévisionnel du projet, en fonction des charges et des produits de production et d'exploitation, afin d'évaluer les ressources financières nécessaires au projet et/ou sa viabilité
 Établir le prix de cession/de vente de la production artistique, en fonction des frais liés à l'exploitation et du coût plateau, de manière à amortir les frais de production et de dégager les fonds nécessaires aux enjeux de développement et de structuration de l'organisation
 Réaliser le suivi budgétaire de la production, en effectuant des reporting réguliers, en s'appuyant sur une comparaison entre les prévisions (budget prévisionnel) et les réalisations, de manière à identifier les éventuels écarts et de procéder aux ajustements nécessaires
 Établir les contrats de travail des différents intervenants (internes, externes), en veillant à l'application et au respect du droit du travail, de manière à contractualiser les relations
 Établir les différents types de contrats (de coproduction, de résidence, de cession, de coréalisation, de mise à disposition, etc.) et/ou conventions nécessaires à la production et à l'exploitation du projet artistique, en tenant compte, des réglementations applicables, des accords mutuels entre les parties-prenantes, des spécificités de la production, afin de formaliser les engagements avec les différents partenaires/collaborateurs
 Effectuer les demandes d'autorisation relatives aux droits d'auteurs et droits voisins nécessaires à l'exploitation des œuvres, en effectuant les démarches nécessaires, afin de pouvoir reproduire ou diffuser diverses œuvres préexistantes réalisées par un tiers
 Appliquer les obligations sociales et contractuelles liées à la dimension internationale d'un projet, en s'appuyant/informant sur les réglementations relatives aux pays concernés, de manière à garantir le respect des obligations légales
 Identifier les professionnels et institutions susceptibles d'être mobilisées et impliqués dans le projet artistique, en s'appuyant sur la réalisation préalable d'un dossier artistique, afin d'engager des partenariats et coopérations
 Établir un calendrier prévisionnel de production et d'exploitation, en déterminant – en collaboration avec les parties prenantes - les différentes étapes, jalons, et ressources nécessaires à chacune des activités, de manière à piloter et suivre le projet
 Élaborer la fiche technique de la production artistique, en recensant l'ensemble des besoins techniques et humains nécessaires aux représentations/monstration, de manière à anticiper les aspects techniques et mesurer les contraintes et adaptations possibles avec le lieu d'accueil et/ou l'acheteur du projet
 Planifier la logistique nécessaire aux interventions des artistes et techniciens, en négociant et en organisant leurs conditions d'accueil, de transport, et d'hébergement, etc. de manière à garantir le bon déroulement de la production/exploitation

Établir les feuilles de routes et les plannings des différents intervenants/artistes, en recensant les moyens, priorisant les tâches ainsi qu'en définissant le calendrier des différentes activités, afin de coordonner les ressources/équipes

Établir un plan de communication digitale et hors ligne, en planifiant et détaillant l'ensemble des actions à mener (objectifs, cibles, moyens, canaux, et messages), afin d'organiser et suivre la communication autour du projet artistique

Rédiger un dossier artistique, en synthétisant la démarche artistique du projet ainsi que ses objectifs (publics, partenaires, actions de médiation, etc.), afin de prospecter et présenter le projet aux partenaires

Concevoir les différents supports de communication, en adaptant les contenus en fonction des cibles visées et des différents canaux de diffusion, de manière à promouvoir le projet artistique

Blocs de compétences

RNCP36984BC01 — Assurer la gestion et le suivi budgétaire d'un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique, en s'appuyant sur un entretien avec le créateur/artiste, ainsi que sur les documents initiaux (note d'intention, synopsis, scénario, etc), de manière à estimer les coûts de production

Établir - en collaboration avec les différentes parties prenantes - le budget prévisionnel du projet, en fonction des charges et des produits de production et d'exploitation, afin d'évaluer les ressources financières nécessaires au projet et/ou sa viabilité

Établir le prix de cession/de vente de la production artistique, en fonction des frais liés à l'exploitation et du coût plateau, de manière à amortir les frais de production et de dégager les fonds nécessaires aux enjeux de développement et de structuration de l'organisation

Réaliser le suivi budgétaire de la production, en effectuant des reporting réguliers et en s'appuyant sur une comparaison entre les prévisions (budget prévisionnel) et les réalisations, de manière à identifier les éventuels écarts et de procéder aux ajustements nécessaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle & cas pratique

RNCP36984BC02 — Mettre en œuvre les opérations contractuelles et règlementaires liées à la production et à l'exploitation d'un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir les contrats de travail des différents intervenants (internes, externes), en veillant à l'application et au respect du droit du travail, de manière à contractualiser les relations

Établir les différents types de contrats (de coproduction, de résidence, de cession, de coréalisation, de mise à disposition, etc.) et/ou conventions nécessaires à la production et à l'exploitation du projet artistique, en tenant compte : des réglementations applicables, des accords mutuels entre les parties-prenantes et des spécificités de la production, afin de formaliser les engagements avec les différents partenaires/collaborateurs

Effectuer les demandes d'autorisation relatives aux droits d'auteurs et droits voisins nécessaires à l'exploitation des œuvres, en effectuant les démarches nécessaires, afin de pouvoir reproduire ou diffuser diverses œuvres préexistantes réalisées par un tiers

Appliquer les obligations sociales et contractuelles liées à la dimension internationale d'un projet, en s'appuyant/informant sur les réglementations relatives aux pays concernés, de manière à garantir le respect des obligations légales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle

RNCP36984BC03 — Organiser la production et l'exploitation d'un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les professionnels et institutions susceptibles d'être mobilisées et impliqués dans le projet artistique, en s'appuyant sur la réalisation préalable d'un dossier artistique, afin d'engager des partenariats

Établir un calendrier prévisionnel de production et d'exploitation, en déterminant – en collaboration avec les parties prenantes - les différentes étapes, jalons, et ressources nécessaires à chacune des activités, de manière à piloter et suivre le projet

Élaborer la fiche technique de la production artistique, en recensant l'ensemble des besoins techniques et humains nécessaires aux représentations/monstration, de manière à anticiper les aspects techniques et mesurer les contraintes et adaptations possibles avec le lieu d'accueil et/ou l'acheteur du projet

Planifier la logistique nécessaire aux interventions des artistes et techniciens, en négociant et en organisant leurs conditions d'accueil, de transport, et d'hébergement, etc. de manière à garantir le bon déroulement de la production/exploitation

Établir les feuilles de routes et les plannings des différents intervenants/artistes, en recensant les moyens, priorisant les tâches ainsi qu'en définissant le calendrier des différentes activités, afin de coordonner les ressources/équipes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle

RNCP36984BC04 — Communiquer autour d'un projet artistique à des fins de prospection et de promotion

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir un plan de communication digitale et hors ligne, en planifiant et détaillant l'ensemble les actions à mener (objectifs, cibles, moyens, canaux, et messages), afin d'organiser et suivre la communication autour du projet artistique

Rédiger un dossier artistique, en synthétisant la démarche artistique du projet ainsi que ses objectifs (publics, partenaires, actions de médiation, etc.), afin de prospecter/présenter le projet aux partenaires

Concevoir les différents supports de communication, en adaptant les contenus en fonction des cibles visées et des différents canaux de diffusion, de manière à promouvoir le projet artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Selon les structures qui l'emploient, le/la chargé.e de production de projets artistiques peut exercer au sein d'une variété de secteurs artistiques et culturels, tels que le spectacle vivant (Théâtre, danse, marionnette, art du cirque, etc.), l'audiovisuel (Cinéma, publicité, etc.), la musique, le patrimoine.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de production (+ Spécialité, ex : Spectacle vivant, etc.)

Chargé de diffusion

Chargé de production de projets culturels

Attaché/assistant de production

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %

Emplois saisonniers 31 %

Familles professionnelles (FAP) U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En formation initiale avec effet cumulatif : être titulaire d'une certification de niveau 4 et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

En apprentissage ou contrat de professionnalisation :

niveau 4, pour un cursus en 2 ans, niveau à définir ensuite selon le nombre d'années du cursus.

En formation professionnelle : niveau 4 et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 24 mois ou 12 mois selon cursus préalable suivi.

Dérogations spécifiques : si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes, etc.). Ce dispositif de valorisation des acquis se rapprocherait d'une VAE Mixte.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le directeur de l'école ou son représentant

Un responsable pédagogique ou un enseignant formateur

Deux professionnels externes exerçant le métier visé

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle 7 200 €

Selon la branche 7 200 € – 7 521 €

Prise en charge	Branches concernées
7 200 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 521 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 362 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
7 214 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)

Base légale

Date de décision 24/10/2022

Durée de l'enregistrement 2 ans

Date d'échéance de l'enregistrement 24/10/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	45	0	80 %	52 %

2019	27	0	90 %	52 %
2018	39	0	96 %	64 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16948

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39624

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP16948

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.iesa.fr/formation/charge-production>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36984/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	20
Parcours menés à terme	20
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2023 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	21
Montant total engagé	101 887 €
Coût moyen par dossier	4 852 €
Durée moyenne	961 h
Période	11/2022 – 10/2024
France compétences	37 %
France Travail	31 %
Reste à charge titulaire	17 %
Régions	15 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.